

Date de la convocation
26.06.2024

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 26
Votants 28

DELIBERATION N° 2024.6.13
Nomenclature N° 7.1

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 2 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt quatre
le deux juillet,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, M. DUCROT, Mme BONNET, M. RIGALT, Adjoint ;
M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER (Maire délégué de Rossay),
M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LIEBOT, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. GANDIER, M. VION,
Mme TRAVOUILLON, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, Conseillers municipaux

ABSENTS et EXCUSÉS :

Mme MOUSSEAU, Mme VAUCELLE, Mme BAUDU-HASCOET.

Pouvoir de Mme Laurence MOUSSEAU à M. Joël DAZAS

Pouvoir de Mme Bernadette VAUCELLE à Mme Isabelle MAUBERGER

OBJET DE LA DELIBERATION :

Ecole de Musique : tarifs saison 2024/2025

M. Pierre DUCROT, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Il est proposé les tarifs suivants pour l'année 2024/2025 :

		COMMUNE		HORS COMMUNE	
		Année	Trimestre	Année	Trimestre
EVEIL MUSICAL (avant 6 ans)	1er élève	195 €	65 €	207 €	69 €
ou	2ème élève	168 €	56 €	177 €	59 €
Formation Musicale (après 6 ans)	3ème élève et +	147 €	49 €	153 €	51 €
Elève de CYCLE 1 (30 min cours individuel)	1er élève	261 €	87 €	276 €	92 €
Formation Musicale	2ème élève	228 €	76 €	240 €	80 €
+ Instrument (vents, percussions et chant)	3ème élève et +	198 €	66 €	210 €	70 €
+ Pratique Collective					
Elève de CYCLE 2 et 3 (40 min cours individuel)	1er élève	266 €	88 €	280 €	93 €
Formation Musicale	2ème élève	231 €	77 €	228 €	76 €
+ Instrument (vents, percussions et chant)	3ème élève et +	202 €	67 €	201 €	67 €
+ Pratique Collective					

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission

en Sous-Préfecture le : 5 JUIL. 2024

Publié le : 5 JUIL. 2024

Notifié le :

Elève de CYCLE 1 (30 min cours individuel)	1er élève	333 €	111 €	351 €	117 €
Formation Musicale	2ème élève	282 €	94 €	297 €	99 €
+ Instruments (piano, accordéon et cordes)	3ème élève et +	237 €	79 €	249 €	83 €
+ Pratique Collective					
Elève de CYCLE 2 et 3 (40 min cours individuel)	1er élève	337 €	112 €	352 €	117 €
Formation Musicale	2ème élève	285 €	95 €	299 €	100 €
+ Instrument (piano, accordéon et cordes)	3ème élève et +	240 €	80 €	252 €	84 €
+ Pratique Collective					
FORMATION INSTRUMENTALE SEULE	1er élève	219 €	73 €	230 €	77 €
	2ème élève	189 €	63 €	198 €	66 €
	3ème élève et +	159 €	53 €	166 €	55 €
PRATIQUE COLLECTIVE	1er élève	62 €		65 €	
	2ème élève	53 €		56 €	
	3ème élève et +	46 €		48 €	
PRATIQUE D'un 2ème INSTRUMENT		60 €	20 €	66 €	22 €

Vu l'avis favorable de la Commission « Culture » en date du 20 juin 2024,

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur les tarifs présentés pour la saison 2024/2025 et autorise le Maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS

